

220C0460 FR0004007813-FS0127

4 février 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

KAUFMAN & BROAD SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 février 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 janvier 2020, indirectement par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance et CNP Assurances¹ qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société KAUFMAN & BROAD SA et détenir indirectement 1 089 389 actions KAUFMAN & BROAD SA représentant autant de droits de vote, soit 4,93% du capital et 4,12% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
CDC Croissance ¹	949 689	4,30	949 689	3,59
CNP Assurances ¹	139 700	0,63	139 700	0,53
Total CDC	1 089 389	4,93	1 089 389	4,12

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession sur le marché d'actions KAUFMAN & BROAD SA par CDC Croissance.

¹ Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.

² Sur la base d'un capital composé de 22 088 023 actions représentant 26 454 329 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.